



Commune de Montanaire

Rapport 2026 des délégués à l'Association du Centre Intercommunal de Santé l'Oasis (ACISO)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les délégués des 8 communes membres (Moudon, Lucens, Syens, Jorat-Menthue, Rossenges, Vucherens, Hermenches, Montanaire) de l'ACISO ont été convoqués le 28 mai dernier pour l'Assemblée générale ordinaire. Les délégués peuvent être nommés en dehors d'un conseil communal.

Le comité directeur est présidé par Monsieur Pierre André Nicod. Madame Véronique Gilliard en est aussi membre et représente notre commune.

Monsieur Xavier Dégaillier, vice président, a remplacé Monsieur Pierre-André Nicod président du comité de direction qui a des importants soucis de santé.

Les 8 communes ont des parts sociales.

Les délégués pour la commune de Montanaire:

Daniel Kalina, Lionel Pasche, Elke Hofstaetter Pasche

Suppléante: Christine Dubrit

Cette association exploite l'EMS de la ville de Moudon et la Maison de la santé qui est composée d'un centre d'accueil temporaire (CAT La Palmeraie) de 10 places, de la polyclinique de l'HIB avec des spécialités telles que cardiologie, chirurgie de la main, oncologie, gynécologie, orthopédie, rhumatologie, d'un cabinet de physiothérapie et de podologie. Le 2ème étage est entièrement occupé par les activités du CMS. En tout il y a 125 employés.

L'Oasis dispose de 77 lits au total.

L'année 2025 a connu la visite du CIVESS (Contrôle Interdisciplinaire des Visites en Etablissements Sanitaires et Sociaux) qui a audité le CAT (Centre d'Accueil Temporaire) le 29 janvier et l'EMS (Etablissement Médico-Social) le 8 septembre. Les deux structures ont été reconnues conformes aux standards cantonaux, avec tous les items au vert, recevant les félicitations des inspecteurs pour leur conformité. Pour rappel, ce sont des visites surprises ayant pour but d'évaluer : la sécurité, les soins, la prise en charge et l'environnement des résidents. Ces inspections garantissent la qualité, la sécurité et la dignité des résidents et bénéficiaires

Audit système qualité comprenant les normes ISO 9001 Management de la Qualité,

ISO 45001 Santé et sécurité au travail

- ISO14002 Management environnemental

Les auditeurs ont relevé l'excellence de ces 3 systèmes.

Préavis 01/2026

La demande de crédit supplémentaire pour un montant de CHF 500'000.- concernant l'agrandissement de l'Olivier avec 6 lits supplémentaire et mise en conformité et modernisation des locaux de service a été approuvée à l'unanimité.

Il faut aussi tenir compte que les infrastructures doivent répondre pour 83 lits et non plus pour 44 lits.

Préavis 02/2026

Cette demande de crédit pour un montant de CHF 200'000.- pour le Rafraîchissement thermiques des salles à manger et pharmacies par la pose de 15 panneaux photovoltaïques a été approuvé à l'unanimité.

Afin de garantir un confort pour les résidents et le personnel, il est nécessaire au vu du dérèglement climatique de rafraîchir ces différents espaces afin d'éviter l'utilisation de ventilateurs ou de climatiseurs dans ces espaces de vie.

Concernant les pharmacies, il est nécessaire de maintenir une température stricte et contrôlée inférieure à 25°C afin de garantir la conservation et l'efficacité des produits et médicaments.

Nous pouvons saluer les efforts liés à l'environnement et à l'informatique avec notamment :

- le raccordement au chauffage à distance (bois) de la ville de Moudon pour la Maison de la Santé
- l'utilisation minimale de vaisselles jetable lors des manifestations
- la mise en place de destructeur à déchets dans chaque unité, au CAT et dans les locaux de la réception
- la destruction des archives par une entreprise agréée
- la charte pour le bénévole

En parallèle, il va falloir tenir compte des restrictions financières cantonales qui sont estimées à CHF 132'000.- pour cette année.

Le taux d'occupation des résidents en Long séjour de l'Oasis reste stable à 99.38%. La moyenne d'âge est de 85.74 ans.

Les comptes d'exploitation pour 2025 sont bons et se terminent avec un bénéfice d'exploitation de 65'640.97.

Résultats financiers

Une perte de CHF 513.14.- en lien avec des placements financiers à très faible rendement ont pu être effectués en première partie d'année. Les comptes des revenus bancaires ont été très réduits. Les frais bancaires et d'encaissements Twint subsistent.

Le bénéfice hors exploitation se monte à CHF 73'440.04 et c'est la résultante des points suivants:

- la Maison de la Santé a dégagé un bénéfice de CHF 98'397.24.-
- les communes paient une cotisation de CHF 100.- soit CHF 800.-
- la location de la chapelle funéraire à la commune de Moudon CHF 1'800.-

Les charges immobilières et mobilières du CAT génèrent une perte de CHF 27'557.20.

Analyse :

Les provisions ont augmenté de CHF 104'687.33 dont une provision de CHF 105'000.- créée pour la construction du parcours sportif et thérapeutique avec les dons de la Loterie Romande et de la Fondation Pierre Mercier.

Le bénéfice pour 2025 se monte à CHF 8'844.22 qui sera viré au capital.

L'année 2026 ainsi que les prochaines vont apporter quelques changements puisque suite aux élections communales. Il y aura de nouveaux membres au sein du comité de direction à partir du 1er juillet 2026, M. Xavier Dégaillier président de la commune de Rossenges qui remplacera M. Pierre-André Nicod 24 ans au comité et M. Blaise Rion, Vice Président de la commune de Vucherens.

Pour Montanaire Mme Véronique Gilliard 14 ans au comité sera remplacée par Mme Cécile Crisinel Favre.

Projets 2026:

D'autre part, dans le cadre de la planification régionale coordonnée par le canton,

La densification médico-sociale de la région se concentre fortement sur les deux communes à travers trois projets majeurs :

- Moudon (Colline du Fey) : Implantation par l'ECA d'un nouveau quartier comprenant un EMS de 76 lits.
- Lucens (Déménagement de Prérisa) : afin d'adapter l'infrastructure aux normes modernes d'accompagnement.
- Lucens (Projet « Haut de gamme ») : Intégration de lits de type résidentiel ou de logements protégés médicalisés avancés (potentiellement liés au nouveau secteur mixte comme le projet Centre-Gare),

Sans compter

- la construction et déménagement de l'EMS Les Cerisiers à Payerne
- à plus long terme, la construction d'un EMS à Avenches ainsi que 2 EMS dans la Broye fribourgeoise.

Au vue de ce qui précède, je demande au conseil de bien vouloir prendre acte de ces éléments et vous remercie de votre attention.

Montanaire, le 16 juin 2026



Elke Hofstaetter Pasche - rapporteure